



**JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES
NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011**



Mise en ligne : mars 2012

Conclusion et perspectives par Marie-Christine LABOURDETTE, directrice, chargée des musées de France

Sans pouvoir attendre la fin de vos communications, je vais rapidement en esquisser un premier bilan et dessiner des perspectives à nos travaux.

Bilan de la première journée

Tous les intervenants qui ont introduit ces journées d'étude ont insisté sur la nécessité de récoler pour vérifier, protéger et mieux connaître les collections des musées nationaux. Tous ont également fait le rapprochement entre le débat récurrent sur l'inaliénabilité des collections et la nécessité, pour défendre ce principe, d'inventorier correctement, de documenter, de marquer et de récoler.

Je veux souligner également que le programme de ces journées d'étude correspond à une véritable attente : plus de 100 personnes se sont inscrites pour 2 journées intenses.

Le récolement décennal est en marche et n'est plus seulement un projet ; il est dans la plupart des cas sur les rails.

Des avancées méthodologiques et réglementaires capitales depuis 15 ans (date du rapport de la Cour des Comptes) ont amélioré le professionnalisme des musées, notamment nationaux, en matière de gestion des collections.

Le récolement a donné lieu à des échanges fructueux entre les professionnels de terrain et la tutelle, qui a su accompagner une évolution indispensable.

Cependant, il reste des marges de progression qui se nichent dans l'énergie, le volontarisme de chacun(e) afin d'appliquer la réglementation.

Les perspectives sont diverses

Il faut poursuivre et approfondir les ateliers par des formations (inventaire, récolement, marquage, informatique...).

Le service des musées de France s'est doté d'un blog sur le site JOCONDE, en complément de l'espace professionnel, pour partager et échanger des expériences, faire part des difficultés rencontrées, apporter des réponses aux questions qui se posent. Une équipe de modérateurs (Laurent Manœuvre, Carine Prunet, François Augereau et Lorraine Mailho) est à votre disposition. Apprenez à l'utiliser.

Le service des musées de France va procéder à la publication en ligne des interventions de ces journées d'étude sur le site de Joconde très prochainement (dès que les communications seront transmises) ; tous les participants seront prévenus.

François Augereau a évoqué la note circulaire sur le matériel d'étude : aboutissement d'un processus de plusieurs années après consultation de différents partenaires, sa diffusion est prévue prochainement. Cette note circulaire vise à définir les modalités de gestion des objets non encore inventoriés et surtout pas à créer une catégorie d'objets ou d'œuvres intermédiaires qui risquerait d'affaiblir le principe d'inaliénabilité.

Le service des musées de France envisage la création d'une mission confiée à une personnalité scientifique éminente sur la question des affectations multiples. Cette personnalité sera chargée dans un premier temps de faire un état des lieux de la question, d'établir en quelque sorte un "inventaire des inventaires". Le but poursuivi est d'arriver à une meilleure gestion des collections entre musées nationaux tout en respectant l'histoire de ces collections. Mais respecter l'histoire ne signifie pas non plus figer des situations.

Un groupe de travail sur les archives dans les musées a été initié et piloté par la mission archives du MCC, dirigée par Edouard Vasseur. Nous serons attentifs à ses travaux.

Enfin, il convient de nouveau de confirmer l'importance du récolement décennal dans les priorités des musées nationaux, et le choix du pragmatisme (renoncement au perfectionnisme, détermination d'un niveau et d'une échelle de travail compatibles avec les échéances) pour aboutir dans les délais.

Pour finir, je vous signale que j'envisage d'autres rencontres professionnelles autour de ces questions en 2012.